

# Le Medef Outre-Mer tire la sonnette d'alarme concernant le BTP

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DES OUTRE-MERS BIEN MALMENÉS

L'adage est bien connu : "quand le bâtiment va, tout va !" c'est dire à quel point l'Outre-Mer va mal et Mayotte est très certainement l'un des territoires les plus touchés en la matière. En effet, cela fait des mois, des années maintenant que la crise frappe les ultra-marins avec une baisse de la commande publique vertigineuse. Lorsque celle-ci constitue la perfusion nécessaire au maintien d'un niveau économique favorable aux créations d'emplois et à la croissance, il est donc permis de constater la flambée du chômage, la baisse de la consommation et la dégradation du confort de vie avec une explosion de la misère.

Face à une situation généralisée désormais, les DOM tirent la sonnette d'alarme et saisissent aujourd'hui le gouvernement à travers un communiqué du Medef des 5 îles, mais aussi du national.

"Les MEDEF Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion et Mayotte réunis à l'occasion du club MEDEF Outre-Mer tiennent à alerter les plus hautes autorités de l'Etat sur la crise sans précédent que connaît le secteur du BTP. Crise qui affaiblit drastiquement l'économie, en détruisant une multitude d'emplois dans l'ensemble des DOM, et demandent une application loyale des mesures d'aides fiscales à l'investissement et en particulier dans le secteur du logement social" débute le communiqué qui brosse le portrait d'une situation très compliquée et qui ne cesse de se dégrader. L'un des moteurs de cette dégradation vient sans aucun doute du système de fiscalité ou plutôt de défiscalisation dans le BTP pour lequel la réalisation de logements sociaux a bien été intégrée, mais dans une moindre mesure qu'en métropole. L'égalité réelle est donc demandée en matière réglementaire alors que le gouvernement avait pourtant produit des efforts en ce sens ces derniers mois.

Alors que la loi sur l'égalité réelle en Outre-Mer attend de voir sortir son projet de texte pour discussions à l'Assemblée Nationale, les patrons d'Outre-Mer remettent alors les choses en place.

Ils "demandent que soient dorénavant respectées les lois qui encadrent le paiement de la commande publique, sollicitent à titre exceptionnel la mise en place de compensations immédiates permettant aux entreprises du BTP de régulariser leurs dettes fiscales et sociales et requièrent l'intervention des institutions financières de l'Etat tel que la Banque Publique d'Investissement pour la subrogation des créances détenues sur les collectivités, jusqu'au bon rétablissement de leurs situations financières."

En effet, la règle des 45 jours voire moins pour le paiement des chantiers n'est guère ou pas appliquée, notamment à Mayotte et les entreprises se retrouvent bancaillères de l'État ou des collectivités qui les ont sollicités. Pendant ce temps, le ballet des charges salariales, patronales, fiscales, ne s'arrête pas, les plaçant au beau milieu d'un effet ciseau qui les assassine depuis des années. Elles sollicitent donc un train de mesures et d'aides, le tout avec un coup de pouce de la BPI qui en règle générale ne soutient que les structures en bonne santé, pas les malades. L'appel du pied est important et en dit long sur la santé de l'économie ultramarine. Pour s'en rendre compte, il suffit de se pencher sur le cas de Mayotte et de rechercher où se situent les grands chantiers structurants pour le territoire décidés par l'État, hormis l'éducation nationale. Il n'y a aujourd'hui guère plus que le bureau des étrangers à Mamoudzou qui se voit agrandir, pour le reste, il s'agit de pécadilles qui ne soutiendront pas un redémarrage et ce, malgré l'arrivée des fonds européens censés soutenir un sérieux redémarrage. Paris entendra-t-il le cri du coeur des patrons d'Outre-Mer ? A suivre... **Samuel Boscher**



*Le Mermoz organise vos cocktails et réceptions privées  
Ouvert du mardi au samedi de 18h à 23h30.*

- RÉSERVATION AU 06 39 99 33 91 -